

EELV. « Les compteurs Linky posent la question du respect de la vie privée »

19 avril 2016

Lors de sa dernière réunion, le groupe lorientais d'Europe Écologie Les Verts Pays a pris position au sujet des compteurs Linky. En voici les grandes lignes, sachant qu'à ses yeux cette question s'intègre « dans les enjeux majeurs pour notre société que sont : sortir des énergies fossiles et fissiles, garantir un environnement sûr, se prémunir de l'exploitation néfaste des données personnelles, gagner la transparence ». EELV estime que « les compteurs Linky ne fournissent pas ce niveau d'information (ils se contentent d'un relevé quotidien) et sont donc aujourd'hui d'un bien faible apport en matière d'efficacité. Si nos informations sont exactes, les compteurs Linky envoient, chaque jour, pendant quelques secondes, des données par CPL (courant porteur en ligne) à un concentrateur, qui lui-même relaie ces données en utilisant le réseau de téléphonie mobile ».

L'exposition aux ondes

« Les compteurs Linky aggrave, de manière très marginale, un phénomène qui nous préoccupe à savoir l'accroissement de l'exposition aux ondes. Il nous semble très important de lutter contre ce phénomène, mais il ne faudrait pas que l'arbre Linky cache la forêt que constituent l'omniprésence du Wifi et l'intimité avec les téléphones portables », poursuit le communiqué. Or, selon EELV, « il est indispensable, dans ce contexte, de s'accorder sur des dispositions qui garantiront le respect de la vie privée. Pour cela, il faut définir le cadre juridique et les techniques qui permettront, par défaut, l'anonymisation des métadonnées et prévoir l'encadrement des cas exceptionnels où l'anonymat n'est pas de mise ou peut être levé. Jusqu'à présent cette définition ne semble pas avoir été menée pour ce qui concerne le déploiement des compteurs Linky ».